



PREFET DU PAS-DE-CALAIS

Avis de consultation du public

Il est porté à la connaissance du public que, dans le cadre de l'élaboration de l'arrêté inter-préfectoral relatif à la procédure d'information et d'alerte du public en cas d'épisode de pollution atmosphérique en région Nord – Pas-de-Calais, une consultation est organisée du 05 février 2015 au 25 février 2015 inclus.

Le projet d'arrêté peut être consulté sur le site internet de la préfecture du Pas-de-Calais : <http://www.pas-de-calais.gouv.fr/Publications/Consultation-du-public/Consultations-du-public>

Les observations éventuelles sur le projet d'arrêté inter-préfectoral pourront être déposées par voie électronique à l'adresse suivante : pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr ou par voie postale à l'adresse suivante :

Préfecture du Pas-de-Calais
Direction des Politiques interministérielles
Bureau des Procédures d'Utilité Publique et de l'Environnement
Rue Ferdinand Buisson
62020 Arras CEDEX 9

Pour le Préfet,
Le Chef de Bureau Délégué

Christian ORBAN